

Bilan d'activité 2025

Dispositif d'insertion sociale du Var

Nous avons, comme chaque année, le plaisir de vous présenter notre bilan d'activité pour l'année écoulée.

Après une année 2024 marquée par une forte dynamique de transformation de nos services au niveau local, l'année 2025 s'inscrit davantage dans une logique de consolidation de notre organisation et de stabilisation de notre activité.

Si les objectifs de structuration engagés précédemment ont été consolidés, l'année 2025 a également été marquée par une activité toujours soutenue, bien que caractérisée par une légère diminution des flux par rapport à l'année précédente.

À travers ce bilan, nous souhaitons vous présenter les éléments marquants de cette année 2025, en mettant en lumière les actions menées, les évolutions observées ainsi que l'ensemble de l'accompagnement mis en œuvre par l'équipe.

Dans un premier temps, il nous a semblé pertinent de revenir sur l'organisation du service et les évolutions du pôle protection de l'enfance de la Croix-Rouge française en région PACA, dans une logique de continuité et de consolidation des actions engagées.

Dans un second temps, nous proposerons, comme chaque année, un focus sur le fonctionnement du dispositif, les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux indicateurs d'activité, permettant d'apporter une lecture à la fois quantitative et qualitative de notre action.

Enfin, nous concluons ce bilan en présentant les perspectives et orientations pour l'année à venir, en identifiant les enjeux et axes de travail qui guideront le développement du dispositif.

SOMMAIRE

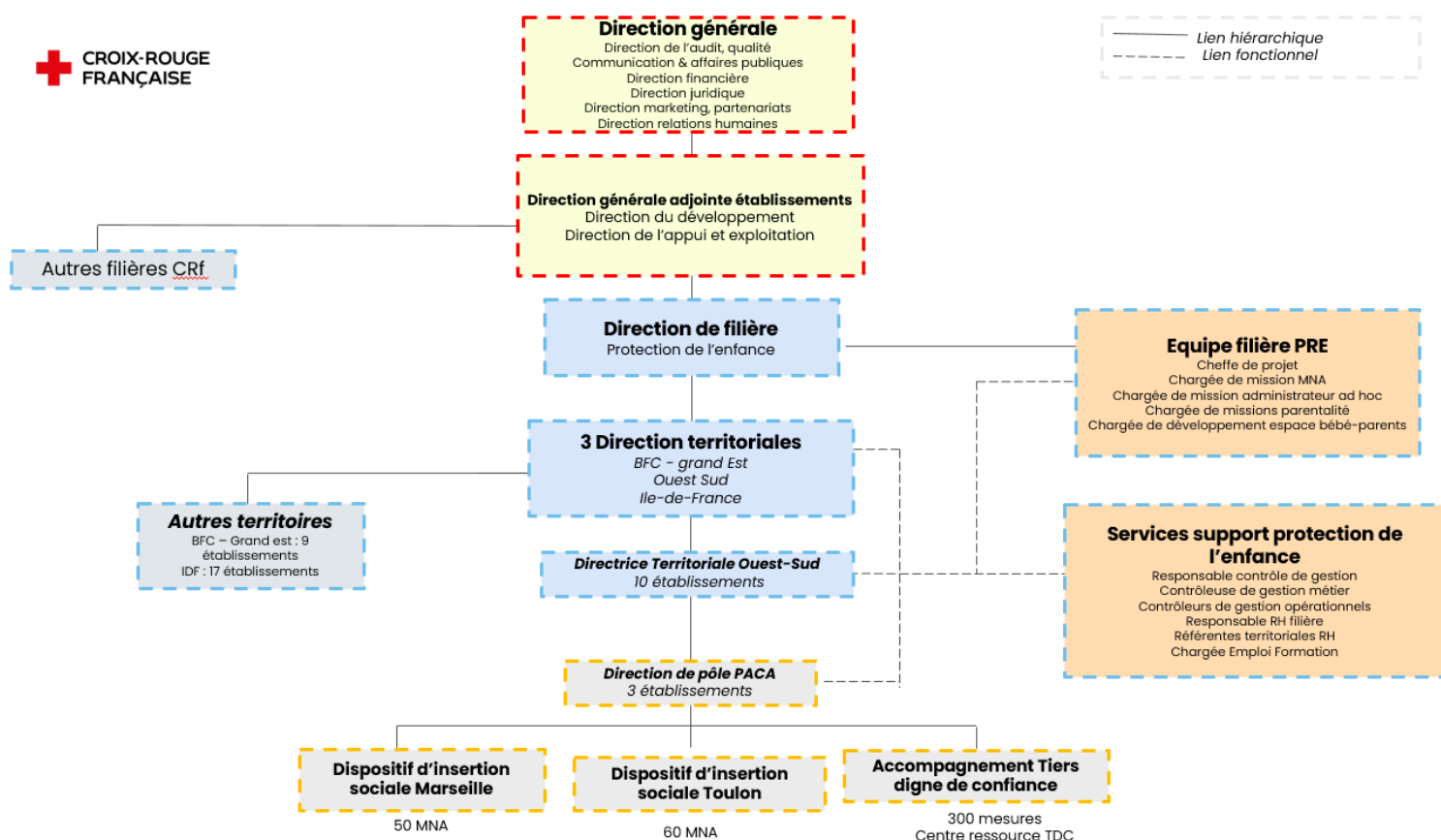
1. Le pôle protection de l'enfance paca	3
2. Fonctionnement du service et organisation	4
a) L'implantation en coeur de ville, une vraie plus-value pour notre dispositif	4
b) Rappel sur l'organisation du dispositif et nos compétences	4
c) Les logements du DIS Var	6
3. Eléments statistiques de l'activité du DIS	8
a) Des flux entrées/sorties en diminution mais toujours importants sur notre dispositif	8
b) Admissions et origine des orientations	9
c) Sorties de dispositifs	10
d) Profil des jeunes accueillis sur l'année 2025	11
4. Accompagnement éducatif, social et médico-psychologique	12
a) Administratif et juridique	12
b) Scolarité, professionnalisation et apprentissage de la langue française	13
c) Accompagnement à l'apprentissage de la langue française (FLE) - Soutien à la scolarité	15
d) Santé	17
e) Activités/séjours/actions éducatives mises en place au cours de l'année 2025	18
f) La participation des jeunes - Conseil de vie sociale	20
5. Ressources humaines et formation	21
a) Mouvements de professionnels	21
b) Formations	21
6. Résultats des objectifs de travail de 2025	23
7. Axes de travail pour l'année 2026	25
8. Conclusion	26
ANNEXES	27

1. LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE PACA

Dans le cadre du bilan 2024, nous avons présenté la nouvelle organisation du pôle Protection de l'Enfance de la Croix-Rouge française en région PACA, marquée notamment par la création du service d'accompagnement des tiers dignes de confiance sur notre territoire d'intervention. Cette évolution nous a conduits à repenser en profondeur notre dynamique territoriale, ainsi que les modalités de coopération et de mutualisation des ressources au sein du pôle.

Plus largement, notre pôle s'inscrit pleinement dans une logique nationale de filière protection de l'enfance. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de l'organisation CRf permettant de situer notre pôle au sein de la structure nationale.

Figure 1 : De la filière protection de l'enfance nationale au pôle protection de l'enfance PACA



En annexes (1, 2 et 3), nous vous transmettons aussi des éléments complémentaires concernant notre filière, comprenant des éléments statistiques, géographiques et stratégiques.

L'année 2025 s'est inscrite dans une logique de consolidation de notre pôle. Au-delà de la mise en œuvre opérationnelle, il s'agissait de stabiliser les collaborations entre services, de renforcer les complémentarités professionnelles et d'optimiser le partage des compétences. Ce travail de structuration interne a permis de fluidifier les échanges, d'harmoniser certaines pratiques et de développer des synergies au service d'un accompagnement plus cohérent et plus lisible pour les publics accueillis.

Dans l'attente de nouveaux projets de développement, cette phase de consolidation a constitué un temps important pour renforcer l'ancrage du pôle sur le territoire, affirmer son identité collective et

inscrire durablement la mutualisation des moyens (humains, techniques et organisationnels) dans une dynamique au bénéfice direct des usagers accompagnés par l'ensemble de nos services.

Dialogue social : La Croix-Rouge française poursuit activement sa démarche de renforcement du dialogue social au sein de ses structures. En 2024, la validation d'accords nationaux relatifs au dialogue social a conduit à la mise en place de comités sociaux et économiques (CSE) de proximité, destinés à renforcer l'implication des salariés dans la vie de l'organisation au niveau local, par filière et par pôle.

Dans ce contexte, notre pôle a engagé l'organisation des élections internes et a constitué en 2025 cette nouvelle instance avec les représentants du personnel élus.

2. FONCTIONNEMENT DU SERVICE ET ORGANISATION

a) L'implantation en coeur de ville, une vraie plus-value pour notre dispositif

À la fin de l'année 2024, le service a intégré de nouveaux locaux, mieux adaptés à ses besoins et à l'évolution de son activité. Ce déménagement répondait à une volonté affirmée d'améliorer à la fois nos conditions de travail internes et la qualité de l'accueil proposé aux jeunes accompagnés. Il s'agissait de disposer d'espaces plus fonctionnels, favorisant la confidentialité des entretiens, le travail en équipe et une organisation plus fluide du quotidien.

Le choix de maintenir notre implantation au coeur du centre-ville de Toulon s'inscrit dans une logique d'accessibilité et de cohérence territoriale. La proximité immédiate des réseaux de transport (bus, gare routière et SNCF, gare maritime) constitue un atout majeur pour les jeunes que nous accompagnons, en facilitant leurs déplacements et leur inscription dans un parcours d'insertion. Cette localisation stratégique permet également une facilité organisationnelle pour les professionnels, en simplifiant les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs et en favorisant les déplacements en transports en commun.

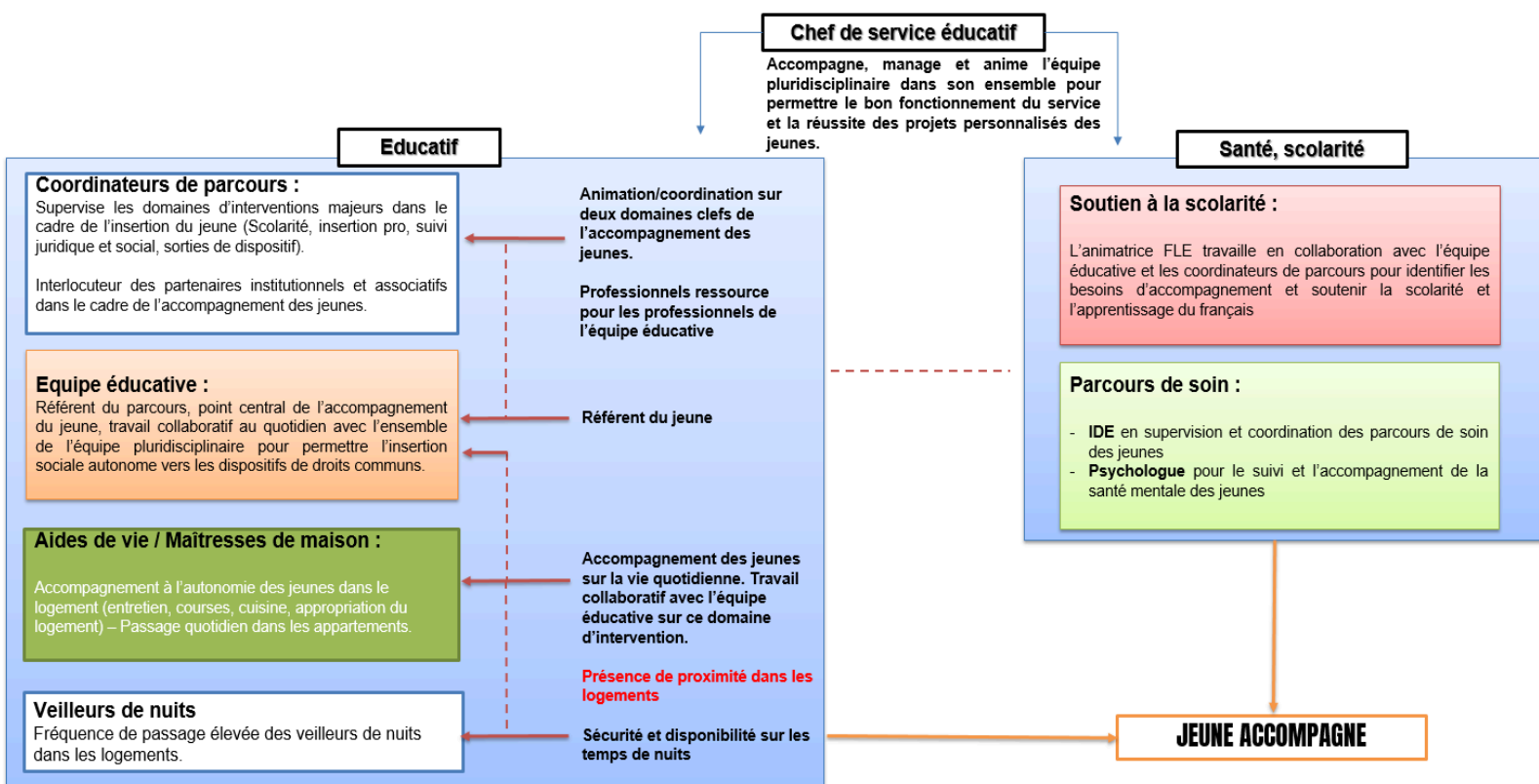
Carte 1: Implantation des locaux administratifs du DIS83 - Au coeur de la ville



L'année écoulée ne s'est pas accompagnée de modifications structurelles majeures au sein du service. L'organisation interne, la répartition des fonctions ainsi que les missions confiées à chacun des professionnels sont demeurées stables, garantissant ainsi une continuité d'intervention et un cadre de travail sécurisant, tant pour les équipes que pour les jeunes accompagnés.

Notre action s'inscrit toujours dans une approche globale et structurée de l'accompagnement. L'organisation mise en place vise à répondre de manière complète aux besoins des jeunes, en prenant en compte l'ensemble des dimensions de leurs parcours : accès au logement, insertion professionnelle, gestion du quotidien, santé, démarches administratives et développement des compétences sociales. Cette approche pluridimensionnelle permet d'inscrire chaque accompagnement dans une dynamique vers l'autonomie, en tenant compte des projets de chacun.

Figure 2 : Schéma de rappel de l'organisation de l'équipe éducative autour du projet du jeune



Commentaires :

Chaque jeune bénéficie d'un accompagnement individualisé, coordonné par un éducateur référent, garant de la cohérence de son parcours au sein du dispositif. Autour de ce référent, une équipe pluridisciplinaire intervient de manière complémentaire afin d'apporter une réponse adaptée à l'ensemble des dimensions de la prise en charge.

- Les enjeux liés à l'insertion professionnelle, au parcours scolaire, ainsi qu'aux démarches administratives et juridiques sont supervisés par deux coordinatrices de parcours, dont l'expertise permet d'assurer un accompagnement structuré sur ces axes déterminants.
- L'accompagnement global est porté par une équipe éducative composée de cinq professionnels (moniteurs-éducateurs et éducateurs spécialisés), renforcée cette année par la présence d'une apprentie éducatrice spécialisée. Ensemble, ils assurent le suivi éducatif, la mise en œuvre des projets individualisés et le travail de lien avec les partenaires.
- L'apprentissage de l'autonomie et la gestion de la vie quotidienne sont soutenus par quatre aides de vie, présents de manière régulière au sein des logements. Leur intervention de proximité favorise l'acquisition des compétences nécessaires à une acquisition de l'autonomie dans leur vie quotidienne, levier important pour une insertion réussie.
- La dimension santé, tant physique que psychique, fait également l'objet d'une attention particulière. Un psychologue et une infirmière accompagnent les jeunes dans leurs parcours de soins, coordonnent les démarches médicales et contribuent au repérage, à la prévention ainsi qu'à l'accompagnement des vulnérabilités.
- Depuis janvier 2024, l'accompagnement scolaire est renforcé par une animatrice dédiée à l'apprentissage du français (FLE) et au soutien à la scolarité, permettant de consolider les apprentissages et de soutenir les parcours de formation.
- La continuité de l'accompagnement est assurée par la présence de deux veilleurs de nuit, mobiles et physiquement présents au sein des logements, garantissant un cadre sécurisant pour les jeunes.
- Enfin, le bon fonctionnement du service repose également sur des fonctions supports indispensables : une technicienne administrative en charge des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion administrative, ainsi qu'un agent de maintenance veillant à l'entretien et au bon état des logements.

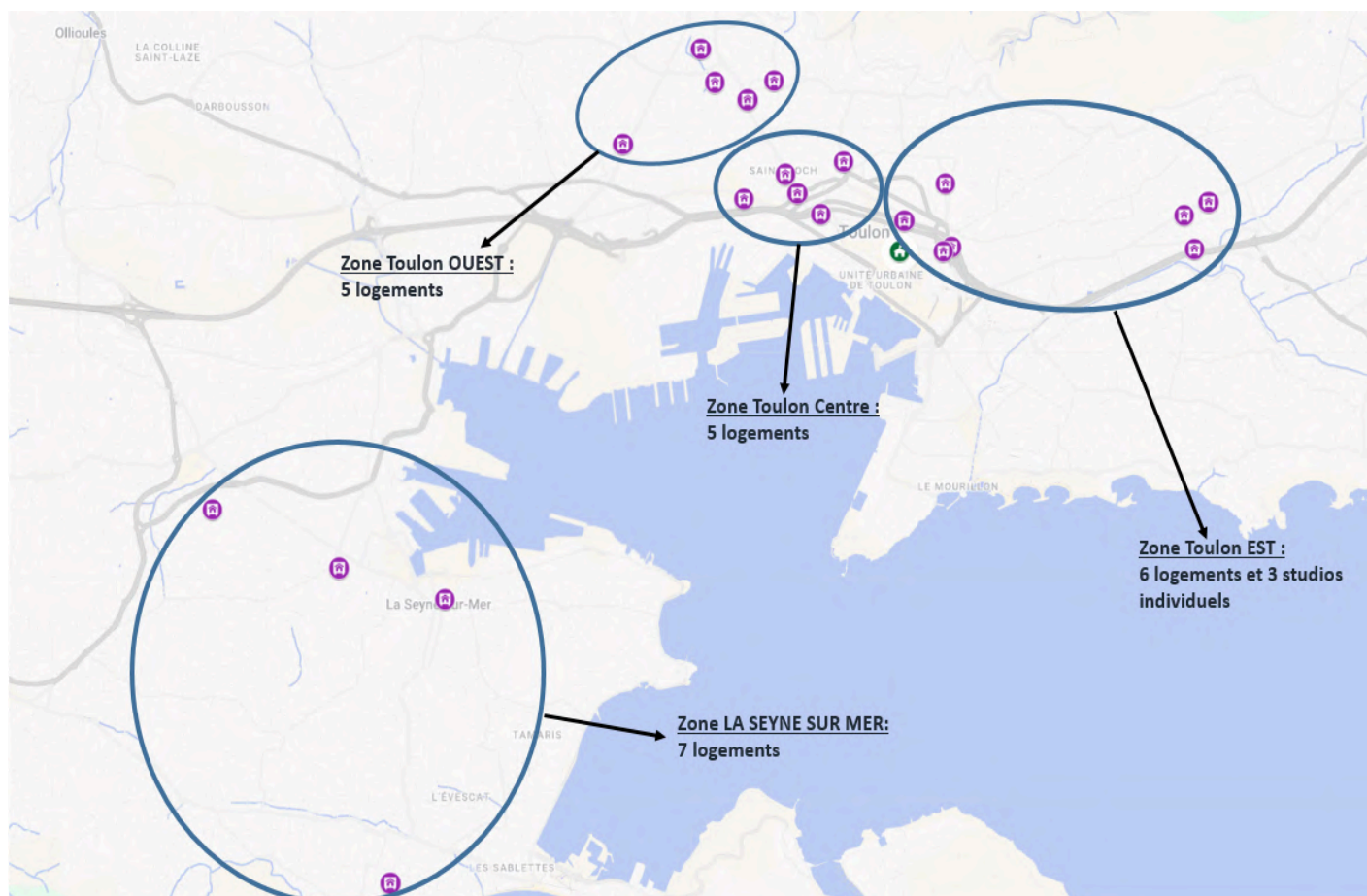
c) Les logements du DIS Var

Les évolutions sur nos logements sur cette année 2025 :

L'acquisition de nouveaux logements au cours de l'année 2024, conjuguée à des travaux de réaménagement réalisés en 2025 sur deux appartements existants, nous a permis de faire évoluer la configuration de notre parc d'hébergement. Cette dynamique d'amélioration, que nous avons entamé en 2023, visait notamment à réduire le nombre global de places en chambres doubles, afin de privilégier des conditions d'accueil plus adaptées aux besoins individuels des jeunes.

À ce jour, cette réorganisation au fil de l'eau a porté ses fruits : un seul logement dispose encore d'une chambre double. Cette évolution traduit notre volonté constante d'offrir un cadre de vie plus individualisé, favorisant l'intimité et des conditions propices au travail d'accompagnement vers l'autonomie.

Carte 2: Implantation logements du DIS 83 – Toulon et La Seyne-sur-Mer



Commentaires :

Le DIS dispose actuellement de 60 places réparties sur les communes de Toulon (43 places) et de La Seyne-sur-Mer (17 places). L'offre d'hébergement s'appuie désormais sur 26 logements, composés de 23 appartements en colocation et de 3 studios individuels. Ces logements permettent l'accueil de 58 jeunes en chambre individuelle et de 2 en chambre double (un seul logement, en proximité de nos locaux administratifs).

La cartographie présentée ci-dessus illustre la répartition géographique de nos secteurs d'intervention ainsi que l'organisation territoriale mise en œuvre. Ce maillage a été pensé afin d'assurer une réponse de proximité, ajustée aux besoins spécifiques des jeunes accompagnés au sein des différents logements.

Cette structuration par zones met en avant le rôle central des aides de vie, une équipe constituée de quatre professionnels. Répartis sur les secteurs selon un système de rotation trimestrielle, ils assurent un accompagnement soutenu dans les actes de la vie quotidienne et le développement des compétences nécessaires à l'autonomie.

Leur présence régulière au sein des logements constitue un levier essentiel pour préparer progressivement les jeunes à une insertion durable dans la vie active à l'issue de leur parcours au sein du dispositif.

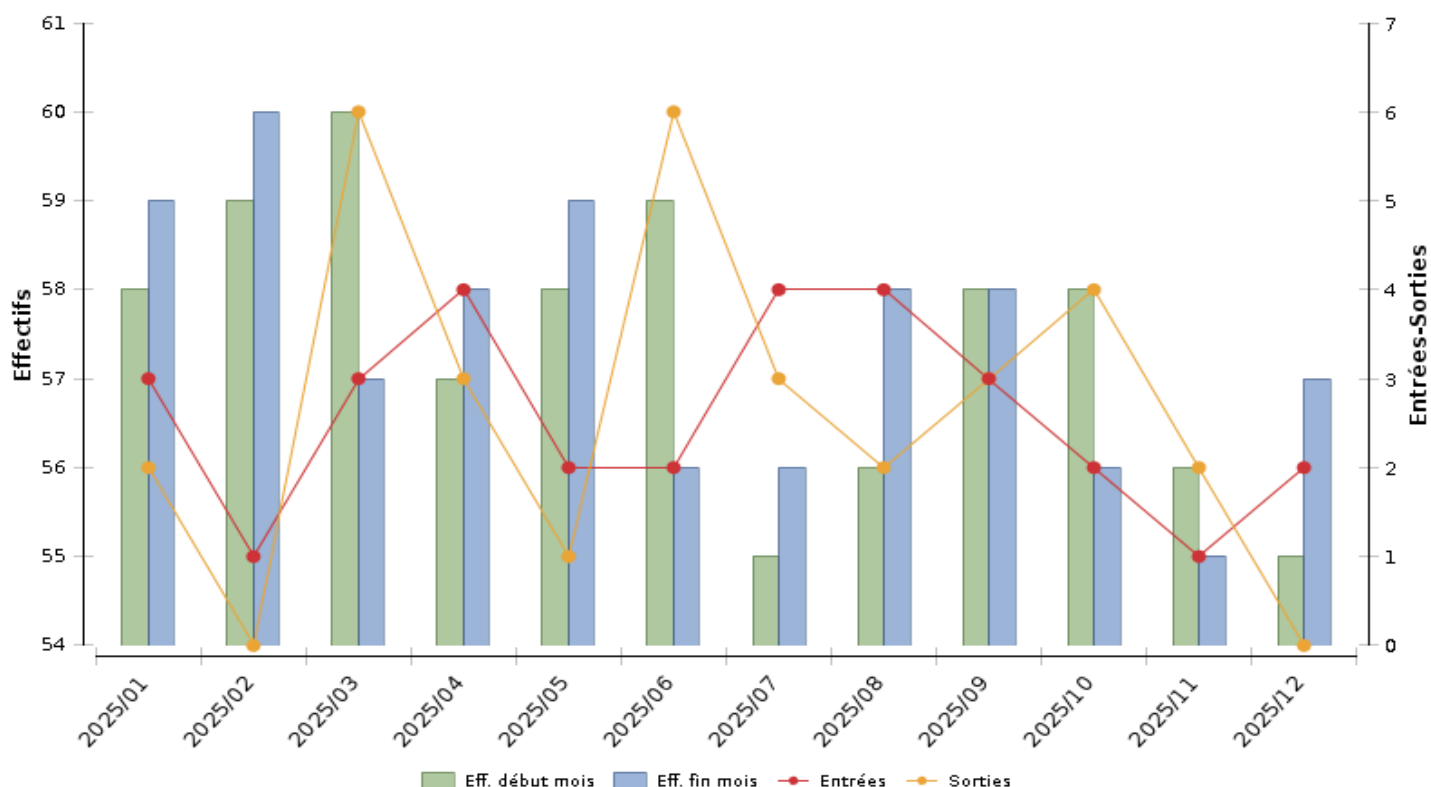
3. ÉLÉMENTS STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DU DIS

a) Des flux entrées/sorties en diminution mais toujours importants sur notre dispositif

L'année 2025 s'est une nouvelle fois caractérisée par de nombreux mouvements de jeunes au sein de notre dispositif (avec des périodes plus ou moins denses). Les entrées et les sorties ont maintenu un rythme globalement élevé. Ces flux témoignent de la nécessité d'adapter en permanence notre organisation, afin de garantir la continuité des parcours et la qualité de l'accueil proposé aux jeunes.

Cette mobilité, inhérente à la nature même du dispositif, implique un travail rigoureux de coordination, d'évaluation des situations et d'anticipation des transitions. Elle mobilise l'ensemble de l'équipe autour d'un objectif commun : sécuriser les parcours, limiter les ruptures et favoriser des sorties positives vers des solutions pérennes, qu'il s'agisse d'accès au logement autonome, à l'emploi ou à la formation.

Graphique 1 : Flux de jeunes sur l'année 2025



Commentaires :

Au cours de l'année 2025, notre service a enregistré **64 mouvements**, répartis équitablement entre **32 entrées** et **32 sorties**, avec **53 % du renouvellement de l'effectif total sur la période**.

Pour mettre ces chiffres en perspective, les statistiques pour l'année précédente (2024) étaient de 88 mouvements (44 entrées et 44 sorties), soit un taux de renouvellement de 73 % de l'effectif.

Au total, ce sont **87** jeunes différents qui ont été accompagnés au cours de l'année 2025.

Ces données traduisent une évolution notable par rapport à l'année précédente : nous observons une diminution des flux, qui s'inscrit en cohérence avec la baisse des mouvements migratoires constatée au niveau national. Cependant, le taux d'occupation du service est resté globalement stable, avec un taux d'occupation moyen à **96%** sur l'année 2025 (avec une baisse plus marquée sur le deuxième semestre).

b) Admissions et origine des orientations

Les origines des orientations sont représentées dans le tableau ci-dessous en distinguant cinq types de provenance.

- Les structures collectives
- Le service d'évaluation et de mise à l'abri
- Les jeunes arrivés par réorientation d'un autre département.
- "Autre" représentant les orientations directes de jeunes en situation d'errance ou autres types d'orientations.
- Les services diffus

Tableau 1 : Structures de provenance des jeunes - comparatif 2024 et 2025.

Admissions réalisées en 2024 (44)				Admissions réalisées en 2025 (32)			
Structure collective	Mise à l'abri	Réorientations	Diffus	Structure collective	Mise à l'abri	Réorientations	Diffus
28	12	3	1	21	5	3	3

Commentaires :

L'analyse de ces données montre que, comme les années précédentes, la majorité des jeunes accompagnés proviennent de structures collectives du territoire (65 % de nos orientations).

Un élément notable concerne les jeunes issus du service de mise à l'abri : leur nombre a nettement diminué, passant de 12 arrivées en 2024 à seulement 5 en 2025 (de 27% en 2024 à 15% en 2025). Cette baisse peut une nouvelle fois être mise en corrélation avec la baisse des flux au sein de notre territoire.

Les autres catégories restent stables, avec un léger accroissement des admissions depuis les services diffus existants du territoire.

C) Sorties de dispositifs

Tableau 2 : Orientations des majeurs en sorties de dispositifs

Orientations des jeunes majeurs en sortie de dispositifs (Sur 23 jeunes majeurs sortis)				
<i>Logement accompagné (Résidence sociale, IML, Résidence étudiante..)</i>	<i>Bailleur privé</i>	<i>Orientés sur un autre établissement</i>	<i>Sans solution de relogement</i>	<i>OQTF</i>
11	4	1	4	3

Commentaires :

En comparaison avec l'année 2024, nous constatons que le taux de sortie réussie (accès au logement, emploi stable, ressources suffisantes et autonomie) est globalement stable (environ 70%).

Pour les autres jeunes majeurs, il s'agit de jeunes quittant le dispositif avant l'obtention de leur titre de séjour ou faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). La plupart d'entre eux parviennent à trouver des solutions d'hébergement temporaires auprès de leurs réseaux amicaux. Toutefois, ces alternatives restent souvent précaires.

Tableau 3 : Orientations des mineurs en sorties de dispositifs

Orientations des mineurs en sortie de dispositifs (Sur 9 jeunes sortis)		
<i>Orientés sur un autre établissement</i>	<i>Fugue</i>	<i>Sortie par décision judiciaire</i>
5	1	3

Commentaires :

Les sorties de mineurs ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Parmi ces sorties, on observe une hausse modérée des orientations vers d'autres structures. Ces orientations concernent principalement des jeunes pour lesquels le mode d'accompagnement actuel en diffus ne correspond pas à leurs besoins. Il s'agit le plus souvent de profils confrontés à des difficultés liées à l'exercice récent de leur autonomie ou présentant des comportements nécessitant un suivi de proximité et un accompagnement renforcé.

Les sorties relevant d'une décision judiciaire concernent exclusivement des situations de non-lieu en assistance éducative.

d) Profil des jeunes accueillis sur l'année 2025

Âge des jeunes accueillis

Au 31 décembre 2024, l'âge moyen des jeunes accueillis par le service était de 16 ans et 9 mois, avec 8 jeunes majeurs pris en charge.

Un an plus tard, au 31 décembre 2025, cet âge moyen a légèrement augmenté pour atteindre **17 ans et 1 mois**, tandis que le nombre de jeunes majeurs accompagnés a lui augmenté, passant à **19**.

Cette évolution reflète probablement l'allongement des durées d'accompagnement pour les jeunes majeurs au sein du dispositif, élément que nous ne pouvons pas encore étayer statistiquement par rapport aux années précédentes.

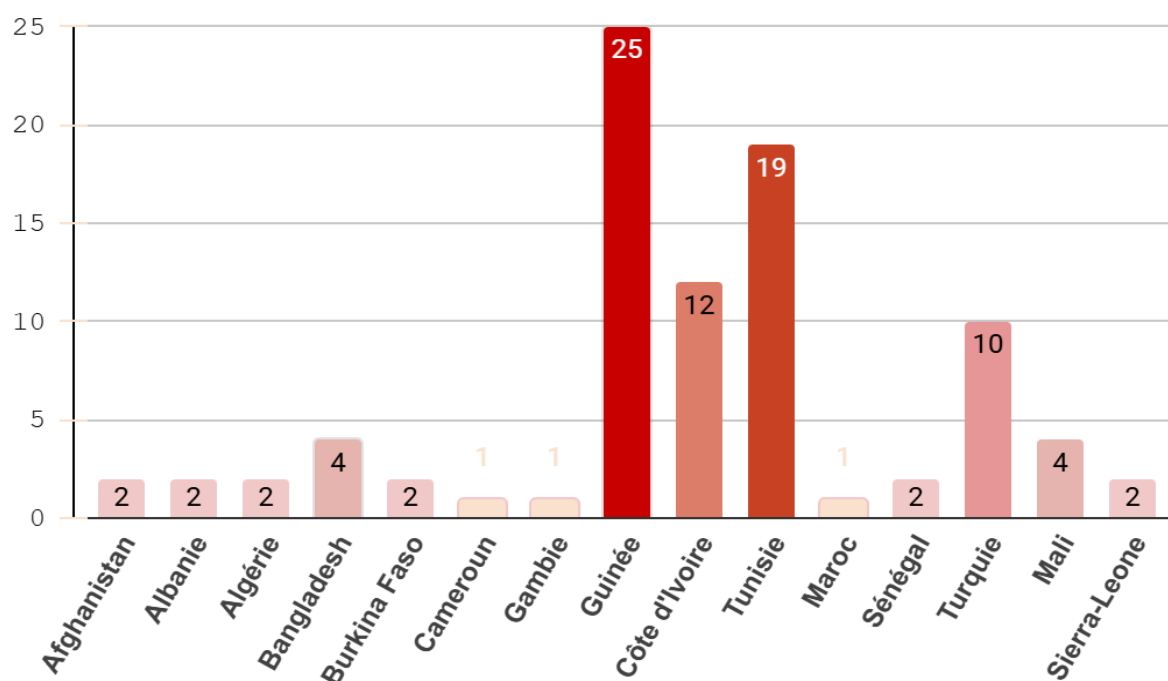
L'âge moyen à l'admission est de **16 ans et 2 mois sur l'année 2025**, contre 16 ans et 7 mois sur l'année 2024.

L'âge moyen en sortie de dispositif est de **18 ans et 6 mois** sur l'année 2025.

Pays de provenance des jeunes accueillis

Au cours de l'année 2025, 87 jeunes au total ont été accompagnés par le DIS 83 (en comptant tous les jeunes accompagnés - Sorties et admissions). Comme chaque année, nous vous proposons des éléments statistiques pour quantifier et comparer les évolutions des publics accueillis.

Graphique 2 : nationalités des jeunes accueillis sur le DIS83 en 2025



Commentaires :

La répartition des nationalités au sein du DIS 83 demeure globalement stable par rapport à l'année précédente. Les jeunes originaires de **Guinée** et de **Tunisie** restent largement majoritaires, représentant à eux seuls près de **50 % des effectifs**, tant en 2024 qu'en 2025. Cette constance confirme une tendance déjà observée et traduit la permanence de certains flux migratoires au niveau local.

Une évolution notable concerne toutefois la diminution du nombre de jeunes de nationalité turque, passé de 20 en 2024 à 10 en 2025, soit une baisse significative de leur représentativité au sein du dispositif. À l'inverse, la part des jeunes originaires de Côte d'Ivoire connaît une légère progression, atteignant 13 % des effectifs en 2025 contre 9 % l'année précédente.

Les autres nationalités demeurent représentées en effectifs plus restreints. Ces variations limitées ne permettent pas de dégager des évolutions statistiquement marquantes par rapport à l'année antérieure, mais témoignent toujours de la diversité constante des profils accueillis.

4. Accompagnement éducatif, social et médico-psychologique

a) Administratif et juridique

Au niveau administratif et juridique, de nombreuses actions ont été menées et suivies pour les jeunes que nous accompagnons.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des statistiques importantes à retenir pour l'année 2025.

Tableau 4 : Statistiques – Juridique/droit au séjour

Droit au séjour - 2025					
<i>Demandes de titres de séjours déposées</i>	<i>Titres de séjour "travailleur temporaire" délivrés</i>	<i>Titres de séjour "vie privée et familiale" délivrés</i>	<i>Nombre de demandes d'asile déposées</i>	<i>Nombre d'OQTF délivrées</i>	<i>Procédures - déclarations de nationalité</i>
31	5	7	1	3	2

Commentaires :

Les demandes de titre de séjour restent à peu près constantes (27 en 2024 contre 31 en 2025). 12 jeunes ont obtenu leur titre de séjour en 2025.

Deux procédures de déclaration de nationalité au titre de l'article 21-12 du code civil ont été déposées. Les dossiers sont toujours en cours d'étude par le tribunal judiciaire de Toulon.

En 2025, un dépôt de demande d'asile a été réalisé, ayant abouti à l'obtention de la protection subsidiaire du jeune concerné.

Sur l'année 2025, **trois OQTF** ont été délivrées à des jeunes accompagnés par notre dispositif, pour des motifs différents :

- 1 pour absence de suivi réel et sérieux de la formation
- 1 pour trouble à l'ordre public
- 1 pour absence d'autorisation de travail, absence de preuve de présence continue et ininterrompue sur le territoire, défaut d'authentification de son état civil.

b) Scolarité, professionnalisation et apprentissage de la langue française

L'apprentissage du français, l'accès à la scolarité et l'engagement dans un parcours de professionnalisation constituent des leviers essentiels de régularisation et d'insertion pour les jeunes accompagnés. À ce titre, ces dimensions occupent une place centrale dans notre projet éducatif et dans la construction des parcours individualisés.

Cette partie met en lumière les principaux éléments à retenir pour l'année 2025, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, afin d'appréhender les dynamiques engagées et les évolutions observées en matière de formation et d'insertion.

Tableau 5 : Statistiques scolarité et professionnalisation jeunes

Scolarité et professionnalisation - 2025						
Actions menées en 2025				Sur le total des jeunes accueillis en 2025 (85)		
Nombre d'inscriptions au CFA réalisées en 2025	Nombre de contrats d'apprentissage réalisés en 2025	Nombre d'inscriptions en cursus scolaire classique	Inscriptions aux formations Les Compagnons du Devoir	Nombre total de jeunes suivis en cursus d'apprentissage professionnel	Nombre de jeunes scolarisés hors CFA en 2025	Sans scolarité (bloqués administrativement ou en recherche)
23	27	8	1	71	9	5

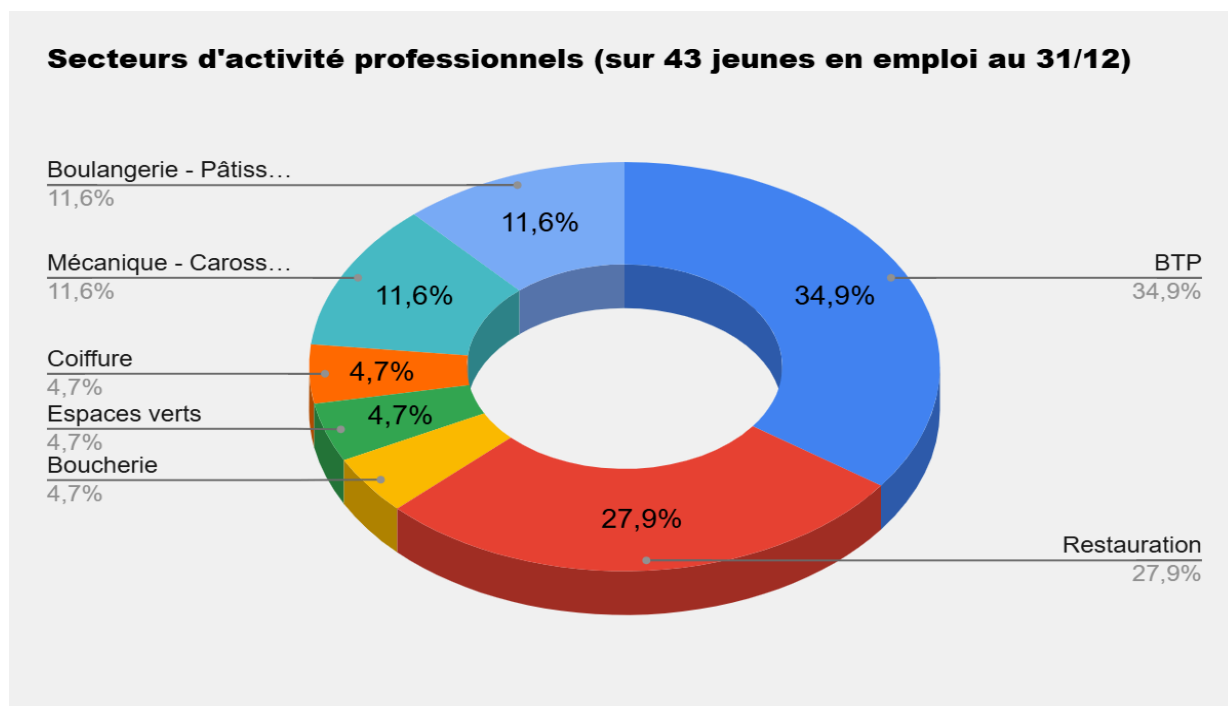
Commentaires :

En 2025, on observe une diminution du nombre d'inscriptions en CFA (23 contre 42 en 2024) et de contrats d'apprentissage signés (27 contre 42), en cohérence avec la baisse globale des flux au sein du dispositif. Les inscriptions en cursus scolaire classique restent globalement stables (8 en 2025 contre 9 en 2024).

Malgré cette baisse des nouvelles entrées en formation, le nombre total de jeunes engagés dans un cursus d'apprentissage demeure stable (71 en 2025 contre 72 en 2024), traduisant une continuité dans l'accompagnement vers la professionnalisation.

L'évolution la plus notable concerne la diminution significative des jeunes sans scolarité ou en situation de blocage administratif, passant de 12 en 2024 à 5 en 2025. Cette tendance souligne une meilleure sécurisation des parcours scolaires et professionnels.

Graphique 3 : Secteurs d'activités professionnelles des jeunes du DIS83



Commentaires :

Nous souhaitons cette année mettre en évidence les secteurs d'activité des jeunes accompagnés. Cela nous permet de créer un point de comparaison pour les années à venir. Le graphique ci-dessus met en évidence la répartition des secteurs d'activité de 43 jeunes en emploi au 31 décembre 2025.

Le secteur du BTP apparaît comme le principal domaine d'insertion professionnelle, représentant **34,9 %** des jeunes en emploi. Le secteur de la restauration constitue le deuxième domaine d'activité le plus représenté, avec **27,9 %** des jeunes.

D'autres secteurs sont représentés de manière plus équilibrée, notamment la boulangerie-pâtisserie et la mécanique/carrosserie, chacun regroupant 11,6 % des jeunes en emploi. Enfin, certains domaines comme la coiffure, les espaces verts et la boucherie restent plus minoritaires, chacun représentant 4,7 % des jeunes.

Autres éléments saillants sur l'insertion professionnelle et la scolarité en 2025 :

- En 2025, le partenariat avec l'INHNI a été maintenu de manière ciblée, exclusivement pour le suivi d'un jeune inscrit en Titre Professionnel Agent machiniste en propreté. Cette orientation limitée s'explique par le fait que le public accompagné se projette peu dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs, les opportunités de contrats d'apprentissage sur notre territoire demeurent restreintes, contrairement à celles observées dans le département des Bouches-du-Rhône.

- Concernant les **Compagnons du Devoir**, bien qu'une pré-inscription en électricité ait été validée, aucun contrat d'apprentissage n'a pu être signé, faute d'entreprise d'accueil. Néanmoins, deux jeunes poursuivent actuellement une formation au sein des écoles de Nîmes et de Bordeaux, avec une présentation au diplôme prévue en 2026. L'un des deux apprentis, ayant récemment finalisé une procédure d'adoption, envisage à l'issue de son parcours de s'engager dans un Tour de France d'une durée d'un an. De manière générale, le bilan de ce partenariat demeure très positif, tant en matière de transmission des savoirs que de découverte de la culture et de la déontologie propres à cette communauté.
- Le **projet JAVA** s'est achevé en juillet 2025. Les échanges avec l'intervenante, dans le cadre des ateliers et interventions proposés, ont été particulièrement bénéfiques pour le service. Cette dynamique a été renforcée par une collaboration avec la professeure de Français Langue Étrangère (FLE), permettant d'augmenter les temps d'intervention jusqu'en juin 2025. Le projet JAVA+ est, quant à lui, déployé au sein du service depuis octobre 2025. Il repose sur des accompagnements individuels réguliers et offre au public de nouvelles opportunités d'insertion grâce à un réseau d'acteurs issus de secteurs d'activité variés. À ce titre, ce dispositif devrait permettre, à terme, la mise en place d'un partenariat avec le GRETA en 2026, notamment autour de différents Titres Professionnels dans le secteur du BTP.
- Tout au long de l'année 2025, le conventionnement avec l'association **Ariane Méditerranée** a été reconduit. L'accompagnement en langue française s'est poursuivi sur deux créneaux hebdomadaires, les mardis et jeudis. Par ailleurs, un accompagnement au numérique a été proposé sous forme d'ateliers collectifs, animés par une conseillère numérique les mercredis après-midi. Dans ce cadre, un projet de découverte des métiers, en lien direct ou indirect avec le milieu marin, intitulé Horizon Bleu, a également été proposé.

Enfin, afin d'anticiper les exigences réglementaires applicables dès 2026 en matière de maîtrise de la langue française pour le renouvellement des titres de séjour « travailleur temporaire », des sessions de formation ont été organisées en partenariat avec l'E.P.F.F. de Marseille. En novembre 2025, quatre jeunes ont ainsi obtenu avec succès le DELF A2.

C) Accompagnement à l'apprentissage de la langue française (FLE) - Soutien à la scolarité

Dans le cadre d'un financement accordé au niveau national en 2024, la Croix-Rouge française avait mis en place un programme d'enseignement de français langue étrangère (FLE) visant à intégrer les personnes non francophones dans la société. Le dispositif d'insertion sociale du Var avait été sélectionné pour participer à ce projet. Pour 2024, nous avons reçu une aide de 20 000 € pour accueillir une animatrice Français Langue Etrangère au sein du dispositif.

En 2025, nous avons souhaité poursuivre cela pour les jeunes accompagnés, en maintenant notre intervenante FLE au sein de nos effectifs, sous contrat court puis sous une modalité de prestation externe.

En 2025, c'est **40 jeunes** différents qui ont pu être suivis de manière individuelle.

Le programme FLE mis en œuvre au sein du service s'articule autour de plusieurs axes pédagogiques complémentaires, visant à favoriser une acquisition progressive de la langue française.

- **Cours de base (niveaux A1/A2)** : Ces séances ont pour objectif l'acquisition des fondamentaux linguistiques ainsi que la compréhension des codes culturels nécessaires à l'insertion. Les apprentissages portent notamment sur les salutations, les expressions courantes, la présentation personnelle et les interactions simples du quotidien.
- **Communication pratique et autonomie** : Un travail spécifique est mené autour des situations concrètes rencontrées par les jeunes : prise de rendez-vous médicaux, démarches bancaires, appels téléphoniques, utilisation des transports en commun, préparation aux entretiens d'embauche. L'objectif est de renforcer leur capacité à interagir de manière autonome dans leur environnement quotidien.
- **Accompagnement administratif** : Un volet important concerne la compréhension et la rédaction de documents administratifs. Les jeunes sont accompagnés dans le remplissage de formulaires, la rédaction de courriers (notamment à destination des inspectrices SDMNA) et la lecture de documents officiels, afin de sécuriser leurs démarches.

Méthodes pédagogiques et supports utilisés

L'approche retenue repose sur une pédagogie communicative et participative, favorisant l'implication active des jeunes dans leur apprentissage.

Les outils mobilisés sont variés : supports vidéo, fiches pédagogiques adaptées, jeux de rôle, mises en situation concrètes.

Cette diversité permet de s'adapter aux profils hétérogènes des jeunes et de privilégier des apprentissages issus de situations réelles.

Modalités de suivi et d'évaluation

Le suivi pédagogique s'appuie sur :

- des évaluations régulières à chaque séance,
- des bilans trimestriels permettant d'ajuster les objectifs et les contenus en fonction des progrès observés et des besoins identifiés.

Cette organisation garantit une adaptation individualisée du programme.

Au-delà des résultats aux examens, une enquête menée auprès des jeunes concernés a permis d'évaluer l'impact global du dispositif FLE sur leur parcours.

Des résultats mesurables :

- 70 % des jeunes accompagnés individuellement ont progressé d'au moins un niveau (A1 vers A2). Cette évolution est le fruit d'un suivi régulier et d'un ajustement pédagogique constant.
- 80 % des jeunes se déclarent capables de réaliser seuls des démarches simples (administratives, médicales ou liées à la vie quotidienne).
L'apprentissage linguistique apparaît directement corrélé au développement de leur autonomie.
- 75 % indiquent se sentir plus à l'aise dans les interactions sociales et professionnelles. On observe notamment une diminution du recours aux traducteurs et une participation plus active aux échanges collectifs et aux rendez-vous extérieurs.
- 2 jeunes ont pu intégrer une classe UPE2A ou un lycée général à la suite des suivis individuels. Ces orientations ont été rendues possibles grâce à un accompagnement individualisé et à une coordination étroite avec les partenaires éducatifs.

d) Santé

Soutien psychologique :

En 2025, **35** jeunes différents ont été reçus en consultation avec le psychologue, dans le cadre d'entretiens ponctuels ou de suivis au long cours. En parallèle, des accompagnements lors de rendez-vous médicaux, notamment pour des interventions chirurgicales importantes ont pu être mis en place avec un soutien psychologique immédiat.

Parcours de soins - Accompagnement à la santé :

Le suivi des parcours de soins des jeunes constitue un axe important de l'accompagnement au sein du dispositif, participant grandement à la qualité de prise en charge.

Il implique un travail important de coordination de l'ensemble de l'équipe, mené par l'infirmière du dispositif. Sur l'année 2025, l'activité médicale représente plus de 500 rendez-vous recensés.

La majorité des consultations concerne des rendez-vous auprès de médecins spécialistes (dentistes, stomatologues, cardiologues, chirurgiens orthopédistes, dermatologues, allergologues, hépatologues, CLAT, ophtalmologues ou anesthésistes). Ce qui constitue la part la plus importante de ces consultations, avec environ 400 rendez-vous sur l'année.

Il est à noter que la grande majorité de ces rendez-vous sont des rendez-vous dentistes (environ 40%). En effet, depuis 2024, nous avons systématisé les consultations chez le dentiste à l'arrivée des jeunes sur notre dispositif (sauf pour ceux qui avaient déjà un suivi en cours).

Les consultations auprès du médecin généraliste constituent également une part importante du suivi médical. Même si cela reste difficile à quantifier avec précision, nous

pouvons estimer avec certitude la moyenne de 2 rendez-vous par semaine minimum, soit près d'une centaine de consultations recensées sur l'année.

Le suivi infirmier reste un élément essentiel du dispositif, avec environ 60 entretiens infirmiers réalisés/année (incluant les entretiens d'admissions et de suivis de situations), permettant un travail de prévention, d'orientation dans le parcours de soins et de suivi des situations individuelles.

Par ailleurs, 4 interventions chirurgicales en ambulatoire ont eu lieu au cours de l'année.

Enfin, un des objectifs de l'accompagnement vise également à développer l'autonomie des jeunes dans la gestion de leur santé. Ainsi, près de **30 %** des rendez-vous ont été réalisés directement en autonomie par les jeunes.

Les chiffres à retenir :

- Plus de **500** rendez-vous ont été recensés sur 2025.
- Dont **~ 65%** chez des médecins spécialistes.
- **~ 40 %** des 400 rendez-vous spécialistes sont des rendez-vous pour consultation **dentaire**.
- **~ 2** rendez-vous avec des médecins généralistes par semaine.
- **62** entretiens infirmiers réalisés dans l'année (à l'admission et entretiens de suivis de situations).
- **~ 30 %** de rendez-vous réalisés en autonomie.

e) Activités/séjours/actions éducatives mises en place au cours de l'année 2025

Pendant cette année 2025, nous avons essayé de maintenir un taux d'activités/sorties/séjours satisfaisant pour l'ensemble des jeunes accompagnés.

L'ensemble de ces activités ont pour visée, l'insertion sociale par le sport, la culture et le loisir.

Vous trouverez en annexe des photos illustrant l'ensemble des activités proposées aux jeunes au cours de cette année 2025.

- Activités culturelles ou artistiques :

Depuis l'ouverture du dispositif, le DIS83 est partenaire avec "le Pôle", association culturelle du Revest, scène conventionnée d'intérêt national sur les sites de la Seyne sur mer, le Revest-les-Eaux et Toulon.

Sur l'année 2025, **8** spectacles auxquels **36** jeunes ont assisté (moyenne de 4 à 5 jeunes par spectacle).

De plus, nous avons pu proposer de nombreuses autres activités culturelles : Ciné-débats, sorties culturelles ponctuelles (expositions à la villa Tamaris, Musée immersif Van Gogh à Marseille, Exposition Banksy).

Comme chaque année, nous proposons aussi de manière régulière une activité d'arts plastiques menée par une professionnelle de notre dispositif.

- **Activités sportives :**

Futsal hebdomadaire : Notre convention de partenariat signée avec la municipalité de Toulon pour un créneau hebdomadaire (gymnase port marchand) permettant de proposer une activité de Foot en salle régulière est de nouveau maintenue cette année. Nous avons une participation hebdomadaire d'environ 15 jeunes par session.

Autres activités proposées : ponctuellement, nous avons pu proposer aux jeunes d'autres activités comme la pétanque, le badminton, de la randonnée ainsi que des ateliers de danse ou encore de l'escalade.

- **Activités loisirs :**

En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec une programmation variée : patinoire, piscine, jeux de société, marché de Noël, laser game, sorties plage ou encore activités au CICADAS Gaming (jeux vidéos).

Les jeunes ont également eu l'opportunité d'assister à plusieurs événements sportifs (matchs de basket, futsal et rugby), favorisant l'ouverture à la vie locale et le partage d'expériences collectives.

Par ailleurs, des ateliers thématiques et groupes de parole ont été organisés autour de sujets structurants pour leur parcours : préparation à la sortie de dispositif, organisation du quotidien, préparation au code de la route, sensibilisation aux dérives des réseaux sociaux. Ces temps d'échange permettent d'aborder collectivement des problématiques concrètes et d'encourager l'expression des jeunes.

Enfin, des séances d'équithérapie ont été réalisées, suite et fin du projet entamé courant de l'année 2024 (projet de médiation animale).

- **Séjours :**

Nous avons cette année organisé un séjour long et des sorties à la journée.

- Du 24 août au 29 août 2025, au DOMAINE DE SOUCHIOL À COUBON (Haute-Loire), notre équipe a pu accompagner 7 jeunes sur ce séjour, qui a été une réussite et a permis à ces jeunes de découvrir un nouvel environnement et de réaliser de nombreuses activités.
- Une journée Neige à Gréolière avec 8 jeunes.
- Une journée dans les Hautes-Alpes (activités nature, escape game).

Vous trouverez en annexe quelques photos de ces sorties/activités.

- **Activités/actions réalisées suite à appels à projets :**

Le DIS var a bénéficié cette année de soutiens complémentaires, au travers d'appels à projets internes à la Croix Rouge Française, ou comme l'année dernière, à des fonds dédiés par la Fondation de France sur des bourses de soutien individuel à l'insertion.

Bourses sans soutien familial de la Fondation de France :

Pour l'année 2025, le DIS 83 a de nouveau pu bénéficier d'un don réalisé par la Fondation de France à hauteur de **8000 euros** pour financer des projets d'aide à l'insertion pour les jeunes de notre service. Pour ce faire, nous étudions les demandes motivées des jeunes en équipe pluridisciplinaire par le biais d'une commission d'attribution.

Cela a permis, pour **21 jeunes** accompagnés par le DIS, de financer l'achat de matériel informatique, moyens de déplacements (pour faciliter les trajets professionnels), matériels professionnels et financement d'appareils électroménagers pour des jeunes en sorties de dispositifs.

Appels à projets internes Croix-Rouge française :

AAP Projet "Loisirs & Culture" :

Par le biais d'un appel à projet interne Croix-Rouge française, le DIS83 a pu bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 1500 euros pour soutenir l'accès à la culture des jeunes accompagnés. Grâce à cette enveloppe, les salariés du DIS ont voulu créer "**la bibliothèque du DIS**", à destination des jeunes. Les fonds dédiés nous ont permis d'acheter la bibliothèque ainsi que de commencer à étoffer la bibliothèque.

Ce projet vise à enrichir notre service d'un espace de lecture et de partage à destination des jeunes. Cette bibliothèque sera alimentée au fil des années et un dispositif de prêt de livre a d'ores et déjà été mis en place.

f) La participation des jeunes - Conseil de vie sociale

Le CVS de notre service, actif depuis 2023 est maintenant ancré dans nos pratiques, pour les salariés et l'ensemble des jeunes accueillis, que nous essayons de sensibiliser à cette instance.

De nouvelles élections ont eu lieu cette année sur notre dispositif.

Les nouveaux élus sont :

- Waël AMRI (secteur Toulon ouest)
- Djiba SACKO (secteur Toulon est)
- Cheick Tidjiane KEITA (secteur La Seyne)
- Abassi DIALLO (secteur Toulon centre)

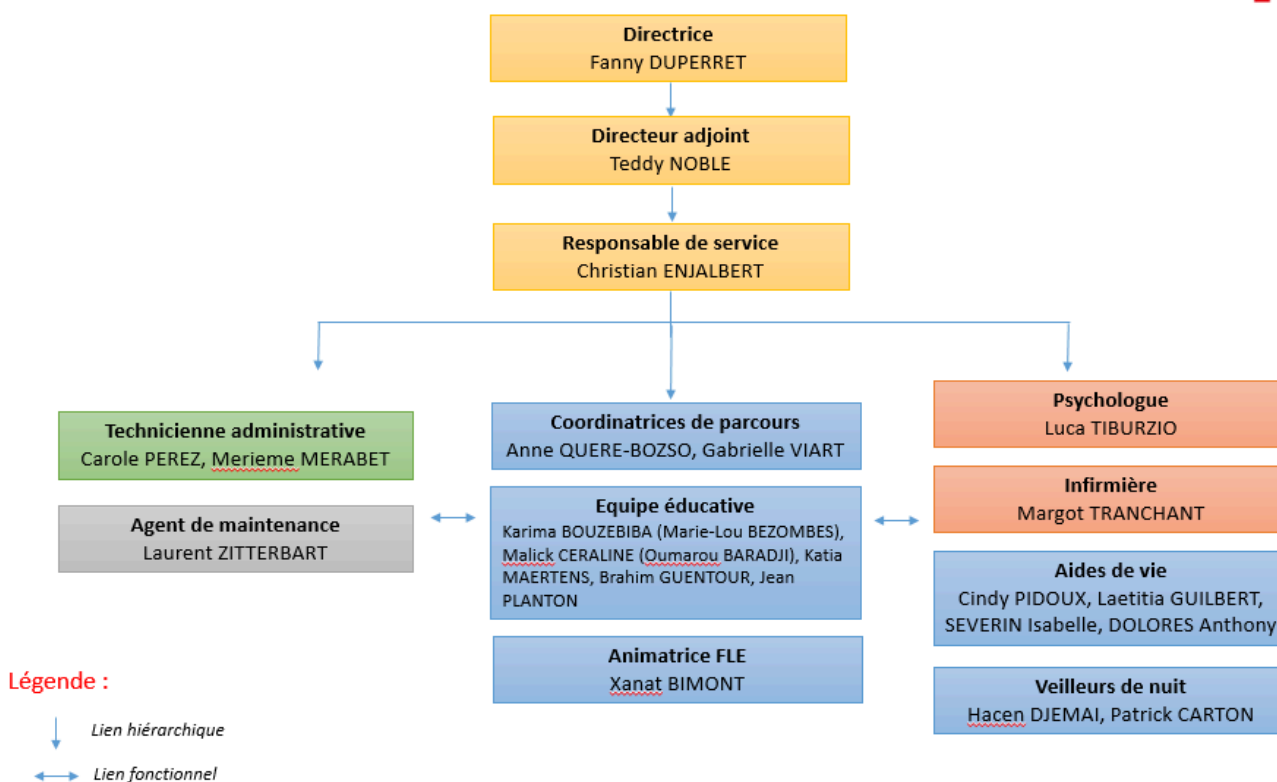
5. RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION

a) Mouvements de professionnels

Sur l'année 2025, le DIS 83 a connu 3 mouvements de personnel dont un départ pour inaptitude (infirmière), un départ à la retraite (aide de vie) ainsi qu'une démission (chef de service).

Ci-dessous, vous trouverez l'organigramme à jour au **01/03/2026**.

Figure 3 : Organigramme du DIS83 à jour (au 31/03/2026)



b) Formations

Au cours de l'année 2025, plusieurs actions de formation ont été suivies par les professionnels du dispositif, traduisant notre volonté constante de renforcer les compétences collectives de l'équipe et d'adapter les pratiques aux enjeux rencontrés dans l'accompagnement des jeunes.

Tableau 6 : Formations 2025 – DIS83

DATE	NOM DE LA FORMATION	ORGANISME	NOMBRE SALARIÉS DIS	DURÉE EN H
03/2025	Conduites addictives dans les structures de protection de premiers repères, accompagner et orienter	Addictions france	12	14
03/2025	Journée filière protection de l'enfance (identification, l'accompagnement et la prévention des violences sexuelles)	Siège CRf - Filière PRE	2	14
04/2025	SST (Sauveteur secouriste au travail) - Formation initiale	Croix-Rouge française	2	14
05/2025	SST (Sauveteur secouriste au travail) - Recyclage	Croix-Rouge française	4	7
06/2025	Géopolitique - Turquie	Forum Réfugiés	12	7
06/2025	Journée nationale MNA - Croix-Rouge française	Croix-Rouge française	2	14
7/2025	Justice pénale des mineurs	Pôle PRE PACA CRf	11	7
10/2025	"Les adolescents : les conduites à risques, les troubles psychiques	Epsilon Melia	1	14
12/2025	Comprendre pour agir contre l'implication des mineurs dans le narcotrafic	Croix-Rouge compétence	4	7
12/2025	Journée nationale - Responsable de service PRE	Croix-Rouge française - National	1	7
2024 - 2026	Formation - CAFERUIS	Croix-Rouge compétence	1	225
2025 - 2026	Formation - Gestion administrative et Ressources humaines	Icadémie	1	225

Commentaires :

Au-delà des formations réglementaires obligatoires, comme la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en initial et en recyclage, de nombreuses formations ont pu être mises en place.

Les formations en 2025 ont principalement porté sur des thématiques en lien direct avec les réalités du terrain : En interne au niveau de notre dispositif, nous avons travaillé sur le sujet des conduites addictives (portée de manière conjointe avec Addictions France) et la justice pénale des mineurs (interne pôle). Depuis plusieurs années, nous sensibilisons aussi les professionnels au contexte géopolitique des pays de provenance des jeunes que nous accompagnons (Turquie pour cette année 2025)

Au niveau de la filière protection de l'enfance CRf et dans le cadre du plan de formation nationale, certains salariés ont pu participer à des journées filières sur la prévention des violences sexuelles, les troubles psychiques chez les adolescents ou encore l'implication des mineurs dans le narcotrafic (via Croix-Rouge compétence). Ces thématiques permettent aux professionnels de mieux comprendre certains comportements à risque et d'adapter leur posture éducative.

Enfin, l'année 2025 s'inscrit aussi dans une dynamique de développement des compétences à plus long terme, avec deux formations individuelles diplômantes engagées.

Dans l'ensemble, ces actions témoignent d'une dynamique de formation active, mobilisant une grande partie de l'équipe, tous postes confondus et participant à l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes.

6. RÉSULTATS DES OBJECTIFS DE TRAVAIL DE 2025

L'année dernière, nous nous étions fixé plusieurs objectifs de travail pour l'année 2025, que nous avons essayé de mettre en œuvre.

a) Structuration du pôle et mutualisation des ressources

- Depuis trois ans, nous organisons des **séminaires**, rencontres où l'ensemble des salariés du pôle se croisent sur une journée thématique. En 2024, nous avons réalisé un premier séminaire sur la thématique de l'éthique.

En 2025, nous avons pu réaliser notre séminaire le 18 mars dernier, avec une partie de la journée axée sur la stratégie filière (partage des objectifs de la filière, ateliers thématiques avec l'équipe de chargés de missions de la filière protection de l'enfance nationale) et une deuxième partie de journée sur l'histoire des migrations dans le sud de la France (association Ancre).

En 2026, un nouveau séminaire est organisé le 17 mars, avec une journée complète qui réunira les trois établissements du pôle autour de l'identité Croix-Rouge française, la gestion des crises et de l'urgence, le lien avec les activités bénévoles.

- Nous organisons aussi des **croisements de professionnels** réguliers, par métiers, permettant les partages de pratiques et les croisements de regards. C'est aussi l'occasion pour les professionnels des structures de partager leurs expériences et leurs outils pour accompagner les jeunes au plus près des besoins.
- Nous avons aussi pu réaliser des **formations** grâce aux ressources internes du pôle. Une formation de deux jours a eu lieu sur notre dispositif sur la thématique de la "justice pénale des mineurs".

b) Plus de lien avec l'activité bénévole

L'année 2025 était aussi une année charnière pour les bénévoles de la Croix-Rouge française avec l'organisation des élections sur les délégations territoriales de chaque département. Nous maintenons un lien régulier avec l'antenne locale de Toulon, avec qui nous menons des actions communes en cas de nécessité (aide à la vêtue pour des jeunes qui viennent d'arriver sur notre territoire et dispositif).

c) Maintenir la qualité de service proposée aux jeunes accompagnés

Dans notre bilan de l'année précédente, nous avons présenté les résultats de l'évaluation externe réalisée en 2024. Dans la continuité de cette démarche, notre objectif demeure de poursuivre et consolider la dynamique d'amélioration continue de la qualité au sein du dispositif.

À travers les différents éléments exposés dans ce rapport, nous avons souhaité mettre en lumière les actions menées tout au long de l'année, à plusieurs niveaux de fonctionnement du service. Ces initiatives traduisent notre volonté constante de garantir un accompagnement de qualité et de le maintenir, année après année.

Image 1 : Qualiscope HAS - Affichage et synthèse de l'évaluation

Améliorons ensemble la qualité des accompagnements



Notre établissement/service a été évalué
L'évaluation porte sur la capacité de l'établissement ou le service social et médico-social à respecter les droits des personnes accompagnées, à renforcer leur autonomie et à leur proposer un accompagnement adapté.

Niveau global de qualité A B C D

Retrouvez les résultats détaillés sur Qualiscope, le service d'information de la Haute Autorité de santé

CROIX ROUGE DÉLÉGATION LOCALE TOULON

Résultat de l'évaluation
à la date du 18/06/2024
Évaluation réalisée par ACS CONSULTANTS

Niveau global de qualité A B C D

Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

Bientraitance et éthique	4/4
Droits de la personne accompagnée	4/4
Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	4/4
Accompagnement à l'autonomie	4/4
Accompagnement à la santé	3.83/4
Continuité et fluidité des parcours	4/4
Politique ressources humaines	3.92/4
Démarche qualité et gestion des risques	3.96/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation mesurent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement. Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation. Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.

7. AXES DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2026

→ Stratégie filière : Maintenir nos efforts sur les engagements pris par le pôle

Rappel de nos engagements (axes stratégiques, filière nationale, protection de l'enfance CRf)

- Favoriser l'accès aux droits des enfants, des jeunes et des personnes accompagnées
- Promouvoir la participation des jeunes accompagnés
- Contribuer à prévenir les ruptures familiales
- Structurer le développement de la filière

Ces engagements nationaux de notre filière (protection de l'enfance) ont été retenus par notre pôle pour constituer un fil directeur pour nos équipes dans le cadre de nos missions d'accompagnement des jeunes qui nous sont confiés.



→ Continuer à innover sur l'accompagnement éducatif des jeunes

Comme chaque année, l'équipe de professionnels du DIS cherchera à trouver des solutions et booster sa créativité pour proposer aux jeunes des solutions d'accompagnement, des actions/activités et séjours adaptés à leur parcours. L'objectif est toujours de trouver des solutions pour améliorer notre qualité de service.

→ Poursuivre la consolidation du pôle, développer de nouveaux projets

Pour 2026, nous avons la volonté de poursuivre le renforcement de notre pôle en consolidant les démarches de croisements déjà engagées, l'utilisation de nos compétences techniques internes pour se former et en mutualisant au mieux nos ressources pour répondre au plus près des besoins des jeunes accompagnés par l'ensemble de nos établissements.

Si de nouveaux appels à projets se présentent, nous y répondrons si nous pensons pouvoir apporter une plus-value par rapport à notre identité associative et nos forces internes.

→ Renforcer les liens qui nous unissent avec les antennes bénévoles locales

Cet objectif est un marqueur important de notre stratégie associative nationale et doit être un fil rouge pour nos établissements. Notre objectif en tant qu'établissement, au travers de cette démarche, est de faire en sorte que les jeunes et salariés s'inscrivent dans des actions communes.

8. CONCLUSION

En conclusion, l'année 2025 s'inscrit dans la continuité des évolutions engagées les années précédentes, avec une consolidation de l'organisation du dispositif et un renforcement des pratiques professionnelles au service des jeunes accompagnés.

Les éléments statistiques de l'activité mettent en évidence une légère diminution des flux par rapport à 2024, tout en maintenant une activité soutenue sur tous les aspects de la prise en charge.

Le profil des jeunes accueillis en 2025 reste caractérisé par une grande diversité de situations, nécessitant un accompagnement global et individualisé. Les enjeux liés à l'accès à l'autonomie, à la santé, à l'apprentissage du français, à la scolarité et à l'insertion professionnelle demeurent centraux. Les actions menées dans ces différents domaines, que nous avons détaillées au sein de ce rapport, témoignent de l'implication de l'ensemble des professionnels dans la construction de parcours adaptés et sécurisés.

L'année 2025 a également permis de consolider le fonctionnement interne du service, dans un contexte stabilisé tant sur le plan organisationnel que sur celui des ressources humaines. Le maintien d'une équipe pluridisciplinaire engagée, ainsi que la poursuite des actions de formation, ont contribué à renforcer la qualité des accompagnements proposés.

Par ailleurs, la dynamique engagée en matière de qualité s'est poursuivie dans la continuité de l'évaluation externe réalisée en 2024, avec une attention particulière portée au suivi des pratiques, à leur adaptation et à l'amélioration continue du service rendu aux usagers.

Dans un contexte en constante évolution, les perspectives pour les années à venir s'articulent autour de plusieurs enjeux : maintenir un haut niveau de qualité dans la prise en charge, poursuivre l'adaptation des pratiques aux besoins des jeunes accompagnés, développer les synergies au sein du pôle protection de l'enfance PACA et poursuivre son développement.

L'ensemble des éléments de ce rapport permet avant tout de souligner une nouvelle fois la mobilisation et l'engagement de l'ensemble de l'équipe du Dispositif d'insertion sociale, dont le travail quotidien constitue un levier essentiel dans la réussite des parcours des jeunes accompagnés.

ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques sur les établissements PRE CRF

Un positionnement sur des missions diversifiées & porteuses

2 500 enfants, jeunes et parents accompagnés
1 495 salariés
48 établissements
23 départements

PRÉVENTION ET PARENTALITÉ

- 6 relais parentaux
- 5 centres parentaux
- 5 services de milieu ouvert (dont accompagnement de tiers dignes de confiance)
- 2 services de prévention spécialisée (Outre-Mer)

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET GLOBAL

- 7 maisons d'enfants avec des services spécialisés*
- 6 services de placement familial dont 2 spécialisés*
- 6 dispositifs d'accueil collectif de MNA*

INSERTION DES JEUNES

- 7 services autonomie & accueils de jour
- 12 dispositifs d'insertion sociale (MNA*)

Une expertise mineurs non accompagnés (50% des places de la filière) et situations complexes !

En synergie avec :

- les acteurs locaux CRF (bénévoles et autres filières)
- les autres acteurs institutionnels et associatifs

Annexe 2 : Maillage territorial filière PRE CRF

Le maillage territorial de la filière



Les différents types de dispositifs

- Mineurs non accompagnés (MNA)
- Relais parentaux
- Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- Placement familial
- Centres maternels et parentaux
- Autre (placement à domicile, lieux de vie et d'accueil, service répit, tiers dignes de confiance)

Annexe 3 : Objectifs stratégiques filière CRf

Les axes stratégiques de la filière protection de l'enfance

1. Adapter notre accompagnement aux **droits et besoins de chaque enfant, jeune ou famille accueillis**

- Engagement 1 : Garantir la qualité des réponses apportées à chaque enfant, jeune ou famille accueillis
- Engagement 2 : Favoriser et promouvoir l'accès aux droits des enfants, des jeunes et des personnes accompagnées
- Engagement 3 : Garantir et promouvoir la participation des enfants et des familles
- Engagement 4 : Lutter contre les violences

2. Développer le **soutien aux familles**

- Engagement 5 : Contribuer à prévenir les ruptures familiales
- Engagement 6 : Soutenir la parentalité et accompagner les familles

3. Renforcer un **accompagnement éducatif** permettant aux jeunes de **déployer tout leur potentiel**

- Engagement 7 : Renforcer le pouvoir d'agir des jeunes pour favoriser leur insertion
- Engagement 8 : Permettre aux jeunes de construire les liens qui les font grandir et s'épanouir

4. Améliorer le **pilotage des établissements**

- Engagement 9 : Garantir la performance opérationnelle de la filière
- Engagement 10 : Améliorer la performance managériale et sociale de la filière
- Engagement 11 : Renforcer la performance financière des établissements
- Engagement 12 : Structurer le développement de la filière

Annexe 4 : Quelques photos...











